

## Déclaration de l'UNSA-Education au CDEN du 20 juin 2017

**Monsieur le Préfet,**  
**Madame la Vice Présidente du Conseil Départemental,**  
**Madame la Secrétaire Générale,**  
**Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,**

Notre intervention portera sur 5 points : l'incendie du Collège Lucie Aubrac, l'organisation de la semaine dans le 1<sup>er</sup> degré, le dédoublement des CP en REP +, la nouvelle répartition des titulaires remplaçants en Isère, les référents numériques 1<sup>er</sup> degré.

### ***Incendie du Collège Lucie Aubrac***

C'est avec une grande consternation que nous avons appris le dimanche 11 juin qu'un incendie volontaire avait causé de graves dégâts au collège Lucie Aubrac, dégâts le rendant aujourd'hui impropre à l'accueil des élèves.

**L'UNSA Education** et tous ses syndicats affiliés ont immédiatement apportés leur soutien à toute la communauté éducative du collège. Les mesures mises en place dès le lendemain du sinistre afin de ne pas interrompre le service public d'éducation témoignent d'une réelle volonté des autorités d'accompagner au plus près les élèves et les familles jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour nos collègues enseignants, personnels d'éducation, personnels de direction, personnels administratifs et agents du département, se pose maintenant la question de la rentrée 2017. Quel lieu, quelle organisation seront choisis pour l'accueil des élèves ? Nous attendons de ce CDEN les premiers éléments de réponse.

### ***Organisation de la semaine dans le 1<sup>er</sup> degré***

Le conseil supérieur de l'éducation avec les voix de **l'Unsa-Éducation** s'est majoritairement opposé à la proposition du ministre donnant la possibilité d'une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours avec des journées allongées. Le texte sera néanmoins proposé au Comité Technique Ministériel du 21 juin.

A **l'Unsa Education**, nous restons persuadés que la répartition sur 5 matinées est plus favorable aux apprentissages et qu'un retour à une organisation sur 4 journées pénaliserait les élèves les plus fragiles.

Nous demandons, que localement, un bilan soit fait sur les organisations existantes avant tout nouveau chamboulement. Pour cela, un dialogue est nécessaire entre équipes éducatives, parents d'élèves et municipalités. Il est nécessaire de donner du temps à cette réflexion.

### ***Dédoublement des CP en REP +***

Le ministre de l'Éducation a annoncé la mise en place de CP dédoublés en Rep+ dès septembre 2017. En Isère, 7 écoles sont concernées sur les communes d'Echirolles et de Grenoble. **L'UNSA Education** se félicite du choix fait de 9 attributions pour le dédoublement. En effet, un redéploiement précipité des PMQDC aurait déstabilisé nombres d'équipes au détriment des élèves.

## ***La nouvelle répartition des titulaires remplaçants***

Le CTSD du 20 juin a abordé la nouvelle répartition des titulaires remplaçants entre les circonscriptions qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine. C'est maintenant 2 zones et non plus 3 qui serviront de base aux déplacements des collègues. Si **L'UNSA Education** comprend le choix de redéploiement au regard des difficultés remontées depuis quelques années, nous demandons la plus vive prudence dans les futurs affectations des titulaires remplaçants compte-tenu de la taille des 2 zones et des agglomérations à traverser, notamment celle de Grenoble.

## ***Référents numériques 1<sup>er</sup> degré***

**L'UNSA Education** sollicite les membres du CDEN afin que soit envisagée l'attribution d'un ½ ETP supplémentaire de référent numérique permettant de couvrir toutes les circonscriptions. De même et comme cela existe dans de nombreux départements, nous souhaiterions que soit étudiée la possibilité d'implantation d'un poste de CPC départemental numérique afin de coordonner le groupe des référents, de gérer les échanges avec la DAN et les grands projets numériques départementaux. La mise en œuvre du plan numérique, l'augmentation de la part du numérique dans les programmes, les projets départementaux numériques entraînent en effet un accroissement exponentiel des demandes d'interventions qui pèse lourdement sur la charge de travail nos collègues référents.

***Pour l'UNSA-Education***

***Serge RAVEL  
Sophie DESCAZAUX***